Envoyé en préfecture le 26/02/2025
Reçu en préfecture le 26/02/2025
Publié le 26 FEV. 2025
ID : 076-217602556-20250225-2025032DEC-CC

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'EU

DECISION

N° 2025/032/DEC/1.4

Le Maire de la Ville d'EU,

Vu,
- l'Article L. 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,

- la délibération du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions dudit Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

Considérant la décision de signer un contrat de cession avec l'association « ***Le Garage Soul Funk*** » 105 Bd de Strasbourg – 80000 Amiens – *Représentée par Monsieur Patrice PONSART en sa qualité de Président de l'Association,* pour un concert avec « **LONG JOHN SILVER** » prévu le ***Jeudi 14 août*** dans le cadre des rdv du jeudi de 19h00 à 20h15 dans le jardin Français de la Mairie.

D E C I D E :

Article 1er : Un contrat de cession est signé avec l'association « ***Le Garage Soul Funk*** » 105 Bd de Strasbourg – 80000 Amiens – *Représentée par Monsieur Patrice PONSART en sa qualité de Président de l'Association,* pour un concert avec « **LONG JOHN SILVER** » prévu le ***Jeudi 14 août*** dans le cadre des rdv du jeudi de 19h00 à 20h15 dans le jardin Français de la Mairie.

Article 2 : Le montant de la prestation s'élève à la somme de **700,00 € TTC** (Sept cents Euros TTC). Ce règlement s'effectuera par mandat administratif dans un délais de trente jours à réception de la facture établie par l'association et d'un RIB.

La commune prendra également en charge :
- Le catering des musiciens
- Le repas pour 3 musiciens
- Les droits d'auteurs

Article 3 : Monsieur le Trésorier, Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, en l'Hôtel de Ville, le vingt-cinq février deux mille vingt-cinq.

Le Maire de la Ville d'EU,
Michel BARBIER

MAIRIE DE LA VILLE D'EU SEINE-MARITIME

Mairie d'EU
Tél : 02.35.86.44.00
Mail : news@ville-eu.fr

Ref. 201524 Berger-Levrault (13069)